

Fédération Handicap International

Premier exercice du 19 décembre 2009 au 31 décembre 2010

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes combinés du réseau Handicap International**

ERNST & YOUNG et Autres

Fédération Handicap International

Premier exercice du 19 décembre 2009 au 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés du réseau Handicap International

Aux Membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice du 19 décembre 2009 au 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la Fédération Handicap International du réseau Handicap International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « Règles et méthodes comptables du CER » de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux bases d'élaboration décrites en annexe et ont été correctement appliquées.
- Une grande partie des charges est engagée dans les différents pays d'action de l'association et enregistrée dans les comptabilités décentralisées de chacun des programmes. Ces comptabilités sont centralisées au siège dans les comptes de l'association et font l'objet d'une supervision selon les modalités décrites dans les procédures de contrôle de l'association. Au 31 décembre 2010, nous nous sommes assurés de la correcte application de ce dispositif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives aux entités combinées données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels combinés.

Lyon, le 2 septembre 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Lionel Denjean

FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL
"Réseau Handicap International"

Etats financiers au 31 décembre 2010

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| BILAN | |
| Bilan Actif | 1 |
| Bilan Passif | 2 |
| COMPTE DE RESULTAT | |
| Compte de résultat 1 | 3 |
| Compte de résultat (suite) | 4 |
| Contributions volontaires en nature | 5 |
| Faits significatifs de l'exercice | 6 |
| Règles et méthodes comptables | 10 |
| ANNEXE | |
| Etat des immobilisations | 21 |
| Etat des amortissements | 22 |
| Etat des provisions et dépréciations | 23 |
| Variation des fonds associatifs | 24 |
| Etat des échéances, des créances et des dettes | 25 |
| Produits à recevoir | 26 |
| Charges à payer | 27 |
| Charges et produits constatés d'avance | 28 |
| Charges et produits sur exercices antérieurs | 29 |
| Charges et produits exceptionnels | 30 |
| Ventilation des effectifs | 31 |
| Compte Emplois - Ressources | |
| Compte Emplois - Ressources | 33 |
| Détails des contributions en nature | 34 |
| Règles et méthodes comptables du CER | 35 |
| Evolution des emplois et des ressources | |
| Evolution des emplois | 43 |
| Evolution des ressources | 44 |
| Suivi des fonds de la générosité du public | |
| Suivi des fonds de la générosité du public | 46 |

BILAN ACTIF

| <i>Rubriques</i> | <i>Montant Brut</i> | <i>Amortissements</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|---------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| Frais d'établissement | | | | |
| Frais de recherche et développement | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 1.455.298 | 490.610 | 964.688 | 1.183.480 |
| Fonds commercial | 12.958 | | 12.958 | 12.958 |
| Autres | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | 14.016 | | 14.016 | |
| Avances et acomptes | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 1.182.608 | 534.129 | 648.479 | 711.763 |
| Installations techniques, matériel, outillage | 519.791 | 172.750 | 347.041 | 403.685 |
| Autres | 4.200.981 | 1.865.666 | 2.335.315 | 2.573.060 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | |
| Avances et acomptes | 6.260 | | 6.260 | 9.000 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | |
| Participations par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | 1.372 | | 1.372 | 1.372 |
| Créances rattachées à des participations | 500.833 | 250.417 | 250.417 | 531.540 |
| Titres immobilisés de l'activité portefeuille | | | | |
| Autres titres immobilisés | 4 | | 4 | 3 |
| Prêts | | | | |
| Autres immobilisations financières | 425.892 | | 425.892 | 228.082 |
| ACTIF IMMOBILISE | 8.320.014 | 3.313.572 | 5.006.441 | 5.654.944 |
| STOCKS ET EN-COURS | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | 26.997 | | 26.997 | 70.835 |
| En-cours de production de biens | | | | |
| En-cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | 17.859 | | 17.859 | 61.675 |
| Marchandises | 86.029 | 78.070 | 7.959 | 760 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | 421 | | 421 | 169.563 |
| CREANCES | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 1.605.068 | 5.372 | 1.599.696 | 1.470.809 |
| Autres | 3.698.175 | 200.797 | 3.497.378 | 3.650.077 |
| Baillleurs de fonds | 9.682.109 | | 9.682.109 | 4.590.414 |
| Avances missions | 7.108.682 | | 7.108.682 | 4.859.146 |
| Valeurs mobilières de placements | 15.496.492 | 1.695 | 15.494.797 | 10.124.274 |
| Instruments de trésorerie | | | | |
| Disponibilités | 10.482.217 | | 10.482.217 | 9.541.236 |
| Charges constatées d'avance | 1.937.249 | | 1.937.249 | 1.552.924 |
| ACTIF CIRCULANT | 50.141.298 | 285.934 | 49.855.364 | 36.091.713 |
| Primes d'émission d'emprunts à étaler | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts | | | | |
| Ecarts de conversion actif | | | | |
| TOTAL GENERAL | 58.461.311 | 3.599.506 | 54.861.805 | 41.746.656 |

BILAN PASSIF

| Rubriques | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|--|-------------------|-------------------|
| Fonds associatifs sans droit de reprise | | |
| Réserve statutaire | 6.098 | 6.098 |
| Réserves affectées au projet associatif | 19.464.084 | 15.841.523 |
| Fonds apportés par ATLAS Logistique | | 557.169 |
| Autres réserves | 490.362 | 521.010 |
| Report à nouveau | 1.949.472 | 2.107.597 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | 4.898.520 | 2.904.310 |
| Subventions d'investissement | 1.962.010 | 2.503.910 |
| Provisions réglementées | | |
| CAPITAUX PROPRES | 28.770.547 | 24.441.616 |
| Produits des émissions de titres participatifs | | |
| Fonds dédiés sur ressources affectées | 3.318.664 | 426.371 |
| AUTRES FONDS PROPRES | 3.318.664 | 426.371 |
| Provisions pour risques | 1.522.310 | 1.310.583 |
| Provisions pour charges | 1.204.581 | 666.752 |
| PROVISIONS | 2.726.891 | 1.977.335 |
| DETTES FINANCIERES | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières divers | 21.655 | 20.757 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | 20.750 |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 5.437.827 | 3.581.986 |
| Dettes fiscales et sociales | 3.561.838 | 3.419.587 |
| DETTES DIVERSES | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 1.726.418 | 1.900.714 |
| Bailleurs de fonds | 9.109.595 | 5.766.273 |
| Produits constatés d'avance | 187.750 | 191.268 |
| DETTES | 20.045.082 | 14.901.335 |
| Ecarts de conversion passif | 622 | |
| TOTAL GENERAL | 54.861.805 | 41.746.656 |

Résultat de l'exercice en centimes 4.898.520,24

Total du bilan en centimes 54.861.804,81

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

| <i>Rubriques</i> | <i>Nationaux</i> | <i>Internationaux</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|-------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|
| Dons, legs et parrainages | 52.434.690 | | 52.434.690 | 42.367.401 |
| Financements, organismes publics | 26.070.925 | 28.377.994 | 54.448.919 | 42.538.007 |
| Financements, organismes privés | 5.332.138 | | 5.332.138 | 5.511.441 |
| Total des dons et financements | 83.837.753 | 28.377.994 | 112.215.747 | 90.416.849 |
| Production stockée | | | (44.814) | 27.426 |
| Production immobilisée | | | | 80.290 |
| Produits nets partiels sur opérations à long terme | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | 185.831 | 127.363 |
| Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges | | | 267.986 | 592.714 |
| Autres produits | | | 5.279.925 | 4.886.680 |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | 117.904.675 | 96.131.322 |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | |
| Variation de stock (marchandises) | | | | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) | | | 1.745.210 | 4.388.662 |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements) | | | 34.913 | 143.235 |
| Autres achats et charges externes | | | 51.461.364 | 38.960.642 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 1.321.482 | 1.341.467 |
| Salaires et traitements | | | 33.757.333 | 30.242.769 |
| Charges sociales | | | 9.677.538 | 8.641.254 |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | | | |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements | | | 1.773.459 | 1.892.279 |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations | | | | |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations | | | 34.964 | 3.389 |
| Dotations aux provisions | | | 1.126.197 | 534.517 |
| Autres charges | | | 10.110.905 | 8.159.832 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | 111.043.364 | 94.308.046 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | | 6.861.311 | 1.823.276 |
| QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits financiers de participations | | | | |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 75.976 | 63.315 |
| Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges | | | 24.078 | 97.724 |
| Différences positives de change | | | 1.543.054 | 725.040 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | 5.652 | 42.669 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | 1.648.760 | 928.748 |
| Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions | | | 385.837 | 177.224 |
| Intérêts et charges assimilées | | | 1.370 | 462 |
| Différences négatives de change | | | 1.314.791 | 1.225.524 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | 5.221 |
| CHARGES FINANCIERES | | | 1.701.998 | 1.408.431 |
| RESULTAT FINANCIER | | | (53.238) | (479.683) |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | | | 6.808.073 | 1.343.593 |

COMPTE DE RESULTAT (suite)

| <i>Rubriques</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 141.088 | 179.967 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | 1.526.910 | 1.681.555 |
| Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges | 233.388 | 382.548 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 1.901.386 | 2.244.070 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 398.328 | 856.472 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | 207.706 | 262.988 |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions | 70.843 | 517.496 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 676.877 | 1.636.956 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 1.224.509 | 607.114 |
| + Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | 426.370 | 1.626.868 |
| - Engagements à réaliser sur ressources affectées | (3.318.664) | (426.370) |
| Impôts sur les bénéfices | 241.767 | 246.894 |
| TOTAL DES PRODUITS | 121.454.820 | 100.931.008 |
| TOTAL DES CHARGES | 116.556.300 | 98.026.698 |
| BENEFICE OU PERTE | 4.898.520 | 2.904.310 |

Evaluation des Contributions Volontaires en Nature

| | 2010 | 2009 | Variation |
|--|------------------|------------------|----------------|
| Dons en nature | 555.077 | 501.226 | 53.851 |
| Financements Organismes Internationaux | | | |
| Financements Organismes Privés | 1.221.923 | 926.757 | 295.166 |
| PRODUITS | 1.777.000 | 1.427.983 | 349.017 |

| | 2010 | 2009 | Variation |
|--|------------------|------------------|----------------|
| Secours en nature | 140.517 | 107.638 | 32.879 |
| Mise à disposition gratuite de biens et services | 1.526.159 | 1.142.991 | 383.168 |
| Personnel bénévole | 110.324 | 177.354 | -67.030 |
| CHARGES | 1.777.000 | 1.427.983 | 349.017 |

Faits marquants

En 2009, la principale inconnue en début d'année résidait dans le comportement des donateurs face à un environnement économique défavorable. Leur fidélité aux actions de Handicap International s'est encore affirmée en 2010, avec une progression très nette des dons dans tous les pays du réseau Handicap International. A noter également que le résultat positif de la collecte intègre un développement de l'activité de prospection sur l'ensemble du réseau, pour ne pas creuser le déclin du fichier des donateurs après une restriction décidée en 2009.

Les financements institutionnels ont également progressé cette année, notamment ceux d'origine publique, en lien avec l'accroissement du budget des missions sociales à l'étranger.

L'association doit cependant rester vigilante, car l'incertitude économique demeure la règle à l'échelle européenne et internationale. Prudence donc pour sécuriser les ressources nécessaires en 2011, afin de préserver la sécurité financière et poursuivre le développement des actions, car les besoins sont énormes.

2010 est aussi l'année du terrible séisme haïtien du 12 janvier. Handicap International, de par sa présence antérieure sur place, a immédiatement réagi pour venir en aide aux populations, aux blessés et aux plus vulnérables. Dès le lendemain, les équipes sur place se sont mobilisées pour contribuer à l'organisation des premiers secours. En effet, rarement dans l'histoire de Handicap International, ses équipes n'avaient pas eu à mettre en œuvre –en un même lieu et en si peu de temps- tous les champs d'expertise de l'association. Handicap Internationale Belgique pour sa part, est intervenu dès le 18 janvier dans les hôpitaux de Médecins sans Frontières Belgique où les équipes ont contribué à la prise en charge des personnes blessées et amputées, dispensant notamment des soins de kinésithérapie postopératoire.

En parallèle, un appel aux dons a été lancé par l'ensemble des associations du réseau, afin de collecter les fonds indispensables au démarrage des actions d'urgence avant l'arrivée des contributions des bailleurs des fonds et pour permettre ensuite la pérennisation de ces actions.

Globalement, Handicap International a vu une année 2010 en croissance budgétaire notamment pour ses actions terrain, et des ressources en évolution qui lui ont permis de garantir les réalisations sur le terrain, sur l'urgence, mais également de poursuivre le renforcement de ses actions de développement et celles de déminage et prévention des risques.

Un résultat combiné positif de 4,9 M€ en 2010, contre 2,9 M€ en 2009

Cet excédent a été possible grâce à la progression de la collecte privée dans tous les pays du réseau, ce qui s'est traduit par une contribution des associations nationales aux missions sociales plus importante que prévu.

De même, la contribution par les bailleurs des fonds institutionnels a été significative cette année, impliquant une couverture financière des missions sociales en progression sur 2009.

Ces deux effets réunis sont à l'origine de cet excédent, portant ainsi les fonds associatifs à la fin de l'exercice, à 28,8 M€, représentant l'équivalent de trois mois du budget fédéral.

Ces fonds associatifs sont destinés à garantir la sécurité financière de l'association, indispensable à la pérennité des actions qu'elle entreprend. Pour cela, Handicap International constitue des réserves, afin de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources, et permettre aussi de financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Enfin, elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales.

Le niveau de sécurité financière pour la constitution des réserves et la préservation de la trésorerie répond à des règles très précises :

- Les fonds associatifs doivent *a minima* représenter l'équivalent d'un mois et demi de fonctionnement pour l'activité d'urgence, et de trois mois pour les autres activités.
- La trésorerie disponible doit *a minima* couvrir un mois de dépenses.

Des ressources combinées à hauteur de 121,9 M€ en 2010, contre 100,9 M€ en 2009

Un total de financements institutionnels d'origine publique en augmentation (+ 11,1 M€), provenant principalement des fonds d'origine publique en lien avec l'évolution des missions sociales et leur meilleure couverture financière.

Dans ce total, 29,1 M€ proviennent de l'Union Européenne et des Nations Unies, et sont en croissance notable (+ 9,4 M€) en lien avec le déploiement des actions d'urgence en Haïti, mais également au Pakistan principalement.

Les financements d'origine gouvernementale, soit 26,5 M€ ont également augmenté (+2,2 M€), grâce à la contribution des associations nationales du réseau Handicap International. En effet, dans ce total, 22 M€ ont été obtenus par les associations du réseau auprès de leurs gouvernements, le solde provenant d'autres gouvernements étrangers.

Enfin, les financements institutionnels d'origine privée s'élèvent à 7,7 M€, contre 6,6 M€, et sont composés à hauteur de 4,9 M€ par des financements d'origine européenne.

Au total, les objectifs de couverture financière des activités des programmes par les bailleurs institutionnels pour 2010, ont ainsi été tenus.

En ce qui concerne les ressources provenant du public, dont le total s'élève à 54,96 M€, 76% sont collectés en France. Cette part intègre la contribution de la Fondation de France, soit 2,06 M€, affectés intégralement à la mise en œuvre des actions en Haïti.

Le reste de la collecte, soit 12,7 M€ provient des autres associations nationales du réseau, dont 2.235 K€ apportés par le Comité 12-12, organisme qui regroupe des ONG en Belgique dans l'objectif d'effectuer des appels aux dons dans le cadre de l'urgence, et qui redistribue les fonds ensuite, en contrôlant leur utilisation.

Un appel auprès du grand public pour Haïti a été réalisé en janvier 2010, par l'ensemble des associations nationales du réseau, qui a permis de collecter au total, 9,6 M€. Sur ce total, 7,2 M€ (soit 6,4 M€ après déduction des frais de collecte) ont été affectés aux actions mises en œuvre en Haïti, ceci en complément des financements institutionnels.

Au final, 2,9 M€ sont ainsi reportés pour la poursuite des actions dans les années à venir.

Mais, en dehors de l'impact de la collecte Haïti sur le total, la collecte réalisée par l'ensemble des associations nationales a dépassé les objectifs budgétaires de 2010, et ce, en intégrant l'investissement supplémentaire réalisé sur la prospection des donateurs par rapport à 2009.

Au total, sur les ressources publiques et privés, soit 118,6 M€, 71% des fonds sont obtenus par les sections étrangères du réseau.

Un budget combiné en augmentation : 116,98 M€ contre 98,03 M€ en 2009, et des actions sur le terrain en croissance

Les missions sociales bénéficient globalement d'une hausse de près de 14,4 M€, par rapport à 2009 (75,3 M€). Cette progression s'explique en grande partie par la crise haïtienne. En effet, l'association a mis en œuvre des actions d'urgence pour un budget global de 11,4 M€ en 2010, dans les secteurs d'activité de la santé (soins postopératoires et installation de relais handicap), en appareillage avec l'installation d'un centre de réadaptation fonctionnelle, en logistique pour le stockage et la distribution de l'aide humanitaire, un projet de « cash for work » et enfin, un projet de construction d'habitat transitionnel adapté (parasismique, anticyclonique et accessibles aux personnes handicapés). Ces projets se poursuivent en 2011 évoluant progressivement vers des programmes de développement de moyen et long terme.

Mais, le reste des actions sur le terrain a également évolué, aussi bien en ce qui concerne les activités de déminage, notamment au Mozambique dont l'association estime pouvoir mener son travail à terme d'ici à 2014. D'autres actions de déminage sont également menées, en Bosnie, au Sénégal, en République démocratique du Congo, ainsi qu'au Liban. Dans le cadre de la prévention des risques, des actions se poursuivent dans une douzaine des pays. Enfin, l'association a initié en 2010, un nouveau volet d'activité dans le but de la réduction des violences armées et notamment, limiter la prolifération des armes légères.

Enfin, les actions de développement ont également été renforcées, avec un focus sur des contextes de grande pauvreté, vers des publics les plus marginalisés. En 2010, la réadaptation a représenté, 23% du volume des actions sur le terrain, 18% pour les activités de santé et 20% pour l'appui à la société civile et aux politiques publiques en faveur des personnes handicapées et leur inclusion dans tous les domaines de la société.

Quant aux programmes mis en œuvre par la plateforme opérationnelle basée en Belgique, leurs actions d'urgence ont été prépondérantes, en Haïti d'abord et ce dès le 18 janvier pour apporter des soins de kinésithérapie postopératoire, mais également au Pakistan en réponse aux inondations intervenues en août 2010.

Dans le domaine du développement, leurs actions se sont poursuivies dans les secteurs d'activité de la sécurité routière, de l'appareillage et réadaptation, en santé maternelle et infantile, et enfin, dans l'appui à la société civile dans tous ses pays d'intervention.

Enfin, Handicap International Belgique a poursuivi ses actions de déminage au Laos et n'a pas relâché ses actions sur le terrain des mines et des BASM.

Les fonds dédiés

Un total de 3.319 K€ des ressources provenant de la générosité du public sont reportés par l'ensemble du réseau, pour être utilisés dans les missions sociales, les années à venir.

Ce total intègre 2.877 K€ affectés à Haïti, dont 1.548 K€ reportés par la Fédération, 1.227 K€ par Handicap International Belgique et 103 K€ par l'association nationale luxembourgeoise.

L'argent collecté auprès du public : un gage d'indépendance et d'efficacité

La nouvelle présentation du compte d'emploi des ressources met en évidence par quel mécanisme les fonds issus de la générosité du public permettent à une association comme Handicap International de financer ses programmes à travers le monde, en sollicitant les bailleurs internationaux.

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, l'association a fait le choix de s'appuyer sur deux sources distinctes de financement de ses programmes :

- l'argent collecté auprès des donateurs,
- les fonds publics ou privés octroyés par les bailleurs institutionnels.

Le total des réserves existantes au 1^{er} janvier 2010, s'élève à 21,9 M€, dont 7,5 M€ provenant de la collecte auprès du public (soit 34%). Ce montant constitue ainsi le « stock initial » des dons disponibles en début d'année et représente l'équivalent de 0,7 mois du total des emplois de l'exercice.

Le total des ressources provenant du public collectées en 2009 s'élève à 54,96 M€, qui ajouté au « stock initial » et aux fonds dédiés, constituent le total disponible des ressources provenant du public (soit 59,59 M€). Sur ce total, 46,29 M€ ont été utilisés pour financer les emplois de l'exercice, en complément des autres ressources collectées par le réseau.

Ainsi, le solde disponible à fin 2010, s'élève à 13,3 M€ soit une augmentation de 5,8 M€ par rapport au solde initial de l'exercice. Cette variation est en cohérence avec le résultat excédentaire en 2010.

2010, concrétisation de la création de la Fédération Handicap International

Une Fédération Handicap International a été créée en septembre 2009 (date de la déclaration en préfecture le 19 décembre 2009). Elle regroupe l'association française, fondatrice du réseau en 1982, et les associations qui se sont constituées progressivement : Suisse (1996), Luxembourg (1997), Allemagne (1998), Royaume-Uni (1999), Canada (2003) et Etats-Unis (2006).

Ce réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

La Fédération porte ainsi la mise en œuvre des missions sociales communes au réseau fédéral. L'ensemble des associations nationales, y compris l'association française, présente désormais des rôles et responsabilités similaires : contribuer au développement des actions sur le terrain en mobilisant les ressources nécessaires, et participer aux instances de gouvernance de la Fédération en qualité de membre.

Handicap International Belgique s'est prononcé, en juin 2011, pour intégrer le réseau fédéral à compter du 1^{er} janvier 2012.

Périmètre et méthode de combinaison des comptes

La combinaison a porté sur les associations nationales suivantes :

- Handicap International Fédération
- Handicap International France
- Handicap International Allemagne
- Handicap International Canada
- Handicap International Luxembourg
- Handicap International Grande Bretagne
- Handicap International Suisse
- Handicap International Belgique
- Handicap International USA

Les comptes sociaux de chaque association nationale ont fait l'objet de certification par leur commissaire aux comptes respectifs.

Les Associations Nationales Handicap International sont des Organisations de Solidarité Internationale.

Leur objet est défini comme suit :

« Aider des personnes en situation de déficience ou de handicap quelles qu'en soient la nature et la cause, sur le territoire national et dans toutes les régions du globe. Il entre également dans l'objet de l'association de mettre en œuvre toute action de prévention des situations de handicap dans des domaines médicaux, scientifiques, sociaux, techniques et juridiques.

L'association pourra décider d'accorder son soutien humain, matériel et financier à d'autres expériences associatives, qu'elles soient françaises ou étrangères, dont l'activité permettrait la mise en œuvre d'actions communes pouvant aboutir à la réalisation de programmes pluridisciplinaires.

Enfin, l'association pourra rendre compte ou rendre publique toute situation qui serait contraire aux Droits de l'Homme. Elle pourra également s'associer à toute initiative semblable émanant d'un autre organisme. »

La combinaison a consisté à :

- Convertir les comptes sociaux, bilan et compte de résultat de chaque Association Nationale sur la base des cours des devises à la date de clôture.
- Les écarts de conversion en résultant, qui ne concernent que les Associations Nationales Suisse, Grande Bretagne, Canada et USA, ont été portés en écart de conversion actif ou passif.
- Cumuler les comptes sociaux de toutes les entités
- Eliminer les opérations réciproques,

- Homogénéiser les retraitements comptables des différentes entités selon le PCG appliqué dans les comptes de la Fédération Handicap International.

Les principes adoptés pour le retraitement des écarts résultant des différences de comptabilisation des charges et produits réciproques sont les suivants :

- Les charges transférées par une Association nationale et non comptabilisées par l'autre, en partie ou en totalité, sont portées dans les comptes de charges combinés,
- Les produits rétrocédés par une association nationale et non comptabilisés par l'autre, sont portés dans les comptes de produits combinés,
- Concernant les rétrocessions de financements affectés par les associations nationales étrangères aux programmes gérés par la Fédération, et en respect du principe de prudence, la méthode de retraitement adoptée est la suivante :
- lorsque la fédération a affecté et comptabilisé un financement inférieur, la différence de charge de l'association nationale étrangère a été régularisée,
- lorsque l'association nationale étrangère a affecté et rétrocédé un financement inférieur à celui comptabilisé par la fédération, la différence de produit comptabilisé par la fédération a été régularisée.

Mission de la Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral, et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres, de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, ainsi qu'à l'échelon international du plaidoyer et de l'action politique, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Mission des associations membres

Les Associations Nationales représentent Handicap International dans leur pays d'implantation et participent à la réalisation des objectifs du réseau fédéral. Elles mobilisent des ressources financières, techniques et humaines au bénéfice des programmes mis en œuvre par la Fédération, contribuent au développement de l'image et de la notoriété de Handicap International au travers d'actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public, et portent les valeurs et les prises de position du réseau fédéral.

Fonctionnement

Un manuel de référence définit les règles de fonctionnement au sein du réseau, concernant les modalités de collaboration et de gestion financière.

Il définit notamment les règles et instances de régulation qui encadrent l'affectation des ressources financières collectées par les associations nationales (dons, financements publics et privés, etc.) et la mise en œuvre par la Fédération, des projets opérationnels qu'elles financent.

Principes comptables, méthodes d'évaluation

Tous ces retraitements sont à l'origine d'écarts sur les charges et produits combinés et ont, de ce fait, un impact non significatif sur le résultat de la combinaison.

Les comptes sociaux des associations nationales étrangères ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur dans chaque pays et en cohérence avec les principes appliqués par la fédération, entité française.

Dans le cadre du respect de ces principes, nous avons retraité la subvention d'investissement de 521 K€ qui a été constituée par l'association nationale luxembourgeoise pour financer l'achat de locaux, celle-ci n'ayant pas pour base une subvention identifiée.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables définies par le Conseil National de la Vie Associative et en conformité avec le règlement CRC 99-03 (plan comptable général), et ses adaptations prévues par le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Les comptes combinés sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Elles correspondent principalement à des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de deux ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur valeur vénale lorsque ces biens sont donnés gratuitement à l'association.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

| | |
|---|-----------|
| Constructions | 6 ans |
| Agencements et aménagements des constructions | 2 à 5 ans |
| Agencements des locaux Missions * | 1 an |
| Matériels et outillage Siège | 3 à 5 ans |
| Matériel et outillage Missions * | 1 an |
| Matériel de transport | 3 à 4 ans |
| Mobilier et matériel électroménager | 4 à 5 ans |
| Matériel audiovisuel | 3 à 5 ans |
| Matériel informatique | 3 ans |

*Ces biens sont amortis sur un an afin de traduire le fait qu'ils ne peuvent en aucun cas, faire l'objet d'une cession autre qu'une donation à des partenaires des programmes (missions sociales à l'étranger), afin d'assurer la continuité des activités.

A compter du 01 janvier 2010, pour les investissements réalisés à la fédération pour les programmes, le seuil de traitement en actif immobilisé est fixé à 1.500 euros, par investissement.

Les locaux acquis en 2001 par l'association nationale Luxembourg sont amortis en mode linéaire sur une durée de 25 ans.

Les immobilisations des missions sociales de Handicap International Belgique ne sont pas comptabilisées à l'actif du bilan, mais directement en charges dans le compte de résultat. En parallèle, les financements octroyés par les bailleurs pour ces actifs, sont comptabilisés en produits de l'exercice.

c) Immobilisations financières

Ces immobilisations intègrent d'une part des participations et créances rattachées à celles-ci et d'autre part, d'autres immobilisations financières, telles que des avances à long terme consenties à des tiers et des dépôts et cautionnements versés.

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées à d'autres associations ou d'autres entités juridiques dont le recouvrement est incertain.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les participations financières détenues par l'association en fonction de la situation financière de ces dernières.

Ce poste est constitué principalement de participations et créances rattachées détaillé ci-après :

- Participation à hauteur de 94 % au capital de la société civile de moyens **ERAC** (Espace Rhône Alpes Coopération) pour un montant de **1.372 €**.

- Créances rattachées à la participation dans la société **ERAC** pour un montant de **500.833 €** relatives aux avances financières consenties à l'ERAC, conformément aux dispositions statutaires de cette société.

Ces avances sont destinées à financer les investissements réalisés par l'ERAC, dans les bâtiments utilisés par l'association.

De ce fait, elles sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

- Au titre de cet exercice, une provision pour dépréciation complémentaire de 250 K€ a été constatée sur la créance dans la société ERAC.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis, de marchandises et de matériaux sont valorisés au dernier prix d'achat connu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Font exception à cette règle, les stocks de fournitures et matériaux relatifs à des abris réalisés par l'association, mais destinées à être attribuées aux bénéficiaires à la fin du projet, de ce fait, ni la propriété, ni l'utilisation ne reviennent à l'association.

Par ailleurs, ces abris sont totalement financés par des bailleurs institutionnels. Ainsi, la totalité des dépenses relatives à ces constructions est enregistrée en charges et le financement correspondant en produits.

e) Créances et dettes

Ce poste est constitué par les créances et dettes auprès des bailleurs de fonds, clients, fournisseurs et autres tiers.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Ce poste intègre également les avances de trésorerie consenties au profit des missions à l'étranger. Ainsi, le total mentionné à la rubrique « **Avances Missions** » correspond au montant existant en trésorerie à la date de clôture de l'exercice pour l'ensemble des programmes.

Bien que ce poste soit constitué par les liquidités disponibles dans chaque mission, ces sommes ne sont pas destinées à être récupérées par le siège de l'association mais seront justifiées par des dépenses futures et donc exclusivement utilisées dans le cadre de la mission.

La présentation dans ce poste de bilan traduit donc l'indisponibilité de ces sommes pour le siège de l'association.

- Lorsque des opérations sont effectuées en devises, la méthode de conversion utilisée est la suivante :
- Les transferts effectués à l'étranger sont convertis selon le résultat du change effectué par la banque.
 - L'ensemble des dépenses libellées en devise, font l'objet d'une conversion au taux InforEuro du mois de la dépense.

Les créances et dettes libellées en devises étrangères à la clôture de l'exercice sont converties sur la base du cours des devises en vigueur à la date de clôture.

L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « écart de conversion ».

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

f) Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée selon la méthode FIFO.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision si le cours de négociation à la clôture de l'exercice est inférieur au cours d'acquisition. Toutes les plus et moins values liées sont réalisées à la date de la clôture. Une opération de vente et de rachat de l'ensemble des SICAV est réalisée en fin d'exercice.

g) Financements

Ce sont des subventions attribuées par des bailleurs institutionnels d'origine publique et privée, affectées à la mise en œuvre des missions sociales. Un accord de financements est établi entre l'association et le bailleur de fonds, qui définit la période de référence (inférieure, égale ou supérieure à un an), les activités financées et les obligations de justification des dépenses engagées dans la réalisation de ces activités.

La part du financement à comptabiliser en produits de l'exercice est déterminée :

- soit, par le rapport financier lorsque celui-ci est réalisé avant la clôture des comptes. Dans ce cas, la somme à affecter en produits est déterminée par les dépenses justifiées,
- soit, par une évaluation des dépenses "justifiables" engagées dans la période de référence, lorsque le rapport financier n'a pas été établi avant la clôture des comptes. Ceci est notamment le cas des financements pluriannuels.

Etant donné les délais d'instruction relativement longs concernant certaines demandes de financement, il arrive que, tout en ayant une confirmation de l'octroi du financement, elle ne soit pas matérialisée par une confirmation écrite (signature du contrat de financement ou décision d'accord établie par le bailleur des fonds).

Dans ce cas, le financement est constaté en produits à recevoir, mais une provision pour risques à la même hauteur, est comptabilisée en charges de l'exercice.

Enfin, la part du financement encaissée au cours de l'exercice, mais non utilisée, est comptabilisée en dettes au passif du bilan, ceci traduisant, soit le report sur l'exercice suivant, soit l'obligation de remboursement au bailleur.

h) Subvention d'investissement

Ce poste est constitué par les financements reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations dans les missions gérées par la Fédération et comptabilisées à l'actif du bilan. Ces financements ne sont alors pas comptabilisés en produit d'exploitation.

Ces subventions sont réintégrées au résultat de l'exercice selon le même rythme que l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent.

Le profit ainsi constaté est inscrit en produit exceptionnel et vient donc compenser l'amortissement correspondant.

i) Fonds dédiés

Cette rubrique du passif enregistre, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Seuls les fonds affectés issus des opérations de collecte de dons, parrainages et legs sont concernés. Ainsi, lorsque l'association reçoit, durant un exercice donné, des fonds affectés par le donateur à des actions précises des missions sociales et que ces fonds ne sont pas utilisés au cours de l'exercice, la ressource ainsi générée par ces fonds est annulée par une charge du même montant dans le compte de résultat et affectée en « fonds dédiés ».

L'utilisation de ces fonds durant les exercices suivants génère alors un produit dans le compte de résultat de chaque exercice concerné pour le montant effectivement consommé et donne lieu à une diminution du poste « fonds dédiés » au bilan pour la même valeur.

Les subventions provenant de bailleurs institutionnels, d'origine publique ou privée, encaissées mais non utilisées en totalité au cours de l'exercice, sont inscrites dans la rubrique « Bailleurs de fonds » au passif du bilan.

En effet, un financement n'est définitivement acquis pour l'association que lorsqu'il a été utilisé et justifié dans le respect du cadre contractuel qui gère les relations entre l'association et le bailleur.

Au cas contraire, ces sommes feront alors l'objet d'un remboursement au bailleur.

Le traitement comptable pour Handicap International Belgique des fonds dédiés, a fait l'objet d'un retraitement afin d'être en conformité avec la comptabilité française.

j) Régime fiscal

Les différentes associations nationales Handicap International bénéficient du statut d'association à but non lucratif et ne sont donc pas imposées sur l'excédent dégagé par leur exploitation.

Cependant, suite aux directives fiscales parues en 1998 et à l'étude effectuée par l'Administration française sur les activités développées par l'association nationale France, une partie accessoire de celles-ci a été assujettie aux impôts commerciaux à compter de l'exercice 2000, à ce titre, l'impôt sur les bénéfices lié à cette fiscalisation et comptabilisé en charge s'élève à 241.767 €.

k) Valorisation des contributions en nature

En conformité avec la nouvelle réglementation comptable des associations, les contributions volontaires ont été inscrites en comptabilité en pied du Compte de résultat sous des rubriques spécifiques.

Le montant de ces contributions s'élève à 1.777.000 € pour cet exercice.

Les contributions relatives aux campagnes d'affichage et aux frais de publicité (spots radio, TV...) effectuées à titre gratuit au profit de l'association et non comptabilisées, s'élèvent quant à elles à 1.394 K€.

l) Legs à recevoir

Le montant total des legs acceptés, autorisés et non réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 2.029.230 €.

Par prudence, ces legs n'ont pas été comptabilisés et le seront seulement une fois l'encaissement intervenu.

Par ailleurs, lorsque la valeur définitive d'un legs n'est pas précisément établie, une dépréciation a été appliquée.

m) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été évaluées en fonction des risques connus estimés à la date de clôture.

n) Engagements hors bilan

Seuls, les engagements hors bilan significatifs sont détaillés ci-après et concernent essentiellement la fédération et Handicap International France.

- Engagements reçus :

Caution de paiement à 1^{ère} demande reçue du LCL, pour un montant de 164.112 euros concernant un local à Paris de Handicap International France.

- Engagements donnés :

➤ L'évaluation des passifs sociaux latents relatifs aux programmes et correspondant aux indemnités acquises par les personnels locaux à la date de clôture et qui seraient à verser en cas de fermeture des programmes concernés s'élève à 1.677 K€ pour la fédération.

➤ Engagement bancaires :

- nantissement de SICAV pour un montant de 250.258 euros au profit de la BNP et en contrepartie d'une caution reçue par cette dernière pour un montant de 500.000 euros, pour les programmes
- La cession des actions de la société STEPS est assortie d'une garantie de passif de Handicap international France limitée à 3 ans, à compter du 01 janvier 2009.
- Les indemnités retraites acquises par les salariés des sièges présents à la date de clôture sont estimées à 135 K€. Cet engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- **hypothèses économiques**

- départs volontaires
- taux d'actualisation : 4.5 %
- augmentation annuelle des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 45 %
- âge de départ à la retraite :
 - a. si le salarié a un âge inférieur ou égal à 45 ans, l'âge de départ à la retraite est de 67 ans
 - b. si le salarié a un âge supérieur à 45 ans, l'âge de départ à la retraite est de 62 ans

- **hypothèses démographiques**

- taux de rotation du personnel :
 - a. Si le salarié a un âge inférieur à 50 ans, selon le taux de rotation moyen par catégorie de salariés
 - b. Si le salarié a un âge supérieur ou égal à 50 ans, le taux de 0% de rotation de personnel.
- table de mortalité :
 - a. Si le salarié a un âge inférieur ou égal à 60 ans, selon la table de mortalité issue des données de l'INSEE,
 - b. Si le salarié a un âge supérieur à 60 ans, alors 100%.

Les engagements détaillés ci-dessus, n'intègrent pas les engagements de l'ensemble du réseau français d'Handicap International incluses dans le périmètre de consolidation. Ces informations ne concernent que le personnel d'Handicap International France et de la fédération.

o) Note sur le droit individuel de formation

Au 31 décembre 2010, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel de Formation s'élève à 14 856 heures réparties ainsi :

| Catégorie de personnel | Nombre d'heures |
|------------------------|-----------------|
| Employés | 7 215 |
| AGM | 4 253 |
| Cadres | 3 388 |

Ces informations ne concernent que le personnel d'Handicap International France et Fédération Handicap International.

ANNEXES

IMMOBILISATIONS

| CADRE A - IMMOBILISATIONS | Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice | Augmentations | |
|--|---|---------------|--|
| | | | acquisitions, créations apports, virements |
| Frais établissement et de développpt | | | |
| Autres postes immobilis. incorporelles | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | |
| TOTAL I | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | 2.171.801 | | 39.257 |
| TOTAL II | | | |
| Dont composants | | | |
| - sur sol propre | | | |
| Constructions - sur sol d'autrui | 1.543.058 | | |
| - install.générales | | | |
| Install.techn.,mat.,outillage indust. | 1.050.135 | | 170.051 |
| - installations générales, agencmts, aménag. | 1.056.249 | | 64.161 |
| Autres immob. - matériel de transport | 4.202.279 | | 810.990 |
| corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier | 2.582.110 | | 236.997 |
| - Autres immobilisations corporelles | 882.128 | | 61.947 |
| Immobilisations corporelles en cours | | | 14.016 |
| Avances et acomptes | | | 6.260 |
| TOTAL III | 11.315.959 | | 1.364.423 |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | |
| Autres participations | 556.991 | | 269.198 |
| Autres titres immobilisés | 234.125 | | 269.242 |
| Prêts et autres immobilisations financières | | | |
| TOTAL IV | 791.116 | | 538.440 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) | 14.278.876 | | 1.942.120 |

| CADRE B - IMMOBILISATIONS | Diminutions | | Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice | Réévaluation légale Valeur d'origine immob. fin d'exercice |
|---|---|---|---|--|
| | Retraitement apport à la fédération (1) | par cession, mise HS, mise en équivalence | | |
| Frais établissement et développpt Tot. I | | | | |
| Autres postes immo.incorporelles Tot. II | 539.405 | 203.397 | 1.468.256 | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | |
| Terrains | | | | |
| - sur sol propre | | | | |
| Constructions - sur sol d'autrui | 354.922 | 5.528 | 1.182.608 | |
| - install.général., agencmt | | | | |
| Install.techn.,matériel,outillage indust. | 630.554 | 69.842 | 519.791 | |
| - install.général., agencmt | 457.204 | 47.719 | 615.487 | |
| Autres immob. - matériel de transport | 2.679.044 | 171.947 | 2.162.277 | |
| corporelles - mat.bureau, inf., mob. | 1.373.775 | 281.175 | 1.164.158 | |
| - emballages récupér. | 642.551 | 42.465 | 259.060 | |
| Immobilis. corporelles en cours | | | 14.015 | |
| Avances et acomptes | | | 6.260 | |
| TOTAL III | 6.138.050 | 618.676 | 5.923.656 | |
| Participations par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | | 323.983 | 502.206 | |
| Autres titres immobilisés | | 77.471 | 425.896 | |
| Prêts et autres immobilis. financières | | | | |
| TOTAL IV | | 401.455 | 928.101 | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) | 6.677.455 | 1.223.528 | 8.320.014 | |

(1) Le retraitement de l'apport à la fédération correspond à la valeur nette des immobilisations que l'association Handicap International France a apportées au profit de l'association Fédération handicap International.

AMORTISSEMENTS

| CADRE A | SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES | | | | |
|---------------------------------|--|-------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Immobilisations amortissables | Amortissemts début exercice | Augmentations Dotations | (1) Retraitement apport Fédération | Diminution Reprises | Amortissemts fin exercice |
| Frais établist, développement I | | | | | |
| Autres immob.incorporelles II | 974.750 | 256.265 | 539.405 | 201.001 | 490.610 |
| Terrains | | | | | |
| - s/sol propre | | | | | |
| - s/sol autrui | 831.296 | 57.758 | 354.922 | 2 | 534.129 |
| - inst.général. | | | | | |
| Install.techn., mat.,outillage | 646.333 | 183.783 | 630.554 | 26.812 | 172.750 |
| - inst.agencmts | 878.146 | 63.232 | 457.204 | 47.293 | 436.881 |
| Aut. immob. corporelles | 2.679.044 | 726.263 | 2.679.044 | 67.925 | 658.338 |
| - mat.transport | 1.874.367 | 403.845 | 1.373.520 | 249.760 | 654.933 |
| - mat.bureau | 713.860 | 82.312 | 642.551 | 38.107 | 115.514 |
| - autres corpor. | | | | | |
| TOTAL III | 7.623.045 | 1.517.194 | 6.137.795 | 429.899 | 2.572.546 |
| TOTAL (I à III) | 8.597.795 | 1.773.459 | 6.677.200 | 630.899 | 3.063.155 |

| CADRE B | VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES | | | | | | |
|--------------------------|--|----------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------------|---|
| Immobilisat. amortissab. | Dotations | | | Reprises | | | Mouvement net amortissements fin exercice |
| | Différentiel de durée et autres | Mode dégressif | Amortissem. fiscal exceptionnel | Différentiel de durée et autres | Mode dégressif | Amortissem. fiscal exceptionnel | |
| Frais établist. I | | | | | | | |
| Aut.immo.inc. II | | | | | | | |
| Terrains | | | | | | | |
| Constructions | | | | | | | |
| - sol propre | | | | | | | |
| - sol autrui | | | | | | | |
| - inst.général. | | | | | | | |
| Inst.tech.,mat. | | | | | | | |
| Aut.immo.corp. | | | | | | | |
| - Inst.agencmts | | | | | | | |
| - mat.transport | | | | | | | |
| - mat.bureau | | | | | | | |
| - embal.récup. | | | | | | | |
| TOTAL III | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |

(1) Le retraitement de l'apport à la fédération correspond à la valeur nette des immobilisations que l'association Handicap International France a apporté au profit de l'association Fédération handicap International.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

| Nature des provisions | Montant au début de l'exercice | AUGMENTATIONS Dotations | DIMINUTIONS Reprises | Montant à la fin de l'exercice |
|---|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration except. 30% Implant. étrang. avant 01/01/92 Implant. étrang. après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées | | | | |
| TOTAL I | | | | |
| Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations simil. Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour gros entretien et rev. l. Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges | | | | |
| | 1.977.335 | 1.197.040 | 447.484 | 2.726.891 |
| TOTAL II | 1.977.335 | 1.197.040 | 447.484 | 2.726.891 |
| Prov. immobilisat. incorporelles Prov. immobilisat. corporelles Prov. titres mis en équivalence Prov. titres de participation Prov. autres immo. financières Prov. stocks et en cours Prov. comptes clients Autres prov. pour dépréciation | | | | |
| | 24.078 | 250.417 | 24.078 | 250.417 |
| | 101.934 | 23 | 23.888 | 78.070 |
| | 3.126 | 2.246 | | 5.372 |
| | 192.934 | 34.389 | 24.831 | 202.492 |
| TOTAL III | 322.072 | 287.075 | 72.797 | 536.351 |
| TOTAL GENERAL (I + II + III) | 2.299.407 | 1.484.115 | 520.281 | 3.263.241 |
| Dont dotations et reprises d'exploitation Dont dotations et reprises financières Dont dotations et reprises exceptionnelles | | 1.027.435 385.837 70.843 | 262.816 24.078 233.388 | |
| Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice | | | | |

Variation des Fonds Associatifs

| FONDS ASSOCIATIFS | Au début de l'exercice | Augmentation | Diminution | A la clôture d'exercice |
|---|-------------------------------|---------------------|-------------------|--------------------------------|
| Fonds associatifs sans droit de reprise | 18 512 387 | 2 907 267 | | 21 419 654 |
| Réserves affectées au projet associatif | 521 010 | | 30 647 | 490 363 |
| Résultat de l'exercice | 2 904 310 | 4 898 520 | 2 904 310 | 4 898 520 |
| TOTAUX FONDS PROPRES | 21 937 707 | 7 805 787 | 2 934 957 | 26 808 537 |
| Subventions d'investissement | 2 503 910 | (350 003) | 191 897 | 1 962 010 |
| TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS | 24 441 617 | 7 455 785 | 3 126 854 | 28 770 547 |

Variation des subventions d'investissement

| | Au début de l'exercice | Augmentation | Diminution | A la clôture d'exercice |
|--|-------------------------------|---------------------|-------------------|--------------------------------|
| Subventions missions | 2 460 417 | 838 446 | 326 405 | 2 972 458 |
| Autres subvention | 43 493 | | | 43 493 |
| TOTAL SUBVENTIONS | 2 503 910 | 838 446 | 326 405 | 3 015 951 |
| (-) Quote part virée au compte de résultat | | 1 188 448 | 134 508 | 1 053 940 |
| SUBVENTIONS NETTES | 2 503 910 | (350 002) | 191 897 | 1 962 010 |

Variation des Fonds Dédiés

| | Au début de l'exercice | Augmentation | Diminution | A la clôture d'exercice |
|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|-------------------|--------------------------------|
| - Haïti | | 2 877 560 | | 2 877 560 |
| - Pakistan | | 321 904 | | 321 904 |
| - Maldives | 21 397 | 21 397 | 21 397 | 21 397 |
| - Cambodge | 368 194 | 66 391 | 368 194 | 66 391 |
| - Philippines | 36 780 | 31 412 | 36 780 | 31 412 |
| TOTAL DES FONDS DEDIES | 426 371 | 3 318 664 | 426.371 | 3 318 664 |

CREANCES ET DETTES

| <i>ETAT DES CREANCES</i> | <i>Montant brut</i> | <i>1 an au plus</i> | <i>plus d'un an</i> |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| Créances rattachées à des participations | 500.833 | | 500.833 |
| Prêts | | | |
| Autres immobilisations financières | 425.896 | 4 | 425.892 |
| Clients douteux ou litigieux | 6.072 | | 6.072 |
| Autres créances clients | 1.598.996 | 1.598.996 | |
| Créance représentative de titres prêtés | | | |
| Personnel et comptes rattachés | 49.069 | 49.069 | |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux | 34.656 | 34.656 | |
| Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques | 52.183 | 52.183 | |
| Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée | 24.264 | 24.264 | |
| Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés | 61.223 | 61.223 | |
| Etat, autres collectivités : créances diverses | | | |
| Groupe et associés | 216.910 | 216.910 | |
| Débiteurs divers | 20.051.080 | 20.051.080 | |
| Charges constatées d'avance | 1.937.249 | 1.937.249 | |
| TOTAL GENERAL | 24.958.433 | 24.025.635 | 932.798 |
| Montant des prêts accordés en cours d'exercice | | | |
| Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice | | | |
| Prêts et avances consentis aux associés | | | |

| <i>ETAT DES DETTES</i> | <i>Montant brut</i> | <i>1 an au plus</i> | <i>plus d'1 an, -5 ans</i> | <i>plus de 5 ans</i> |
|---|---------------------|---------------------|----------------------------|----------------------|
| Emprunts obligataires convertibles | | | | |
| Autres emprunts obligataires | | | | |
| Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine | | | | |
| Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine | | | | |
| Emprunts et dettes financières divers | 21.655 | | | 21.655 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 5.437.827 | 5.437.827 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 1.742.267 | 1.742.267 | | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 1.535.064 | 1.535.064 | | |
| Etat : impôt sur les bénéfiques | | | | |
| Etat : taxe sur la valeur ajoutée | 19.234 | 19.234 | | |
| Etat : obligations cautionnées | | | | |
| Etat : autres impôts, taxes et assimilés | 265.272 | 265.272 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | | |
| Groupe et associés | | | | |
| Autres dettes | 10.836.012 | 10.836.012 | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | | | |
| Produits constatés d'avance | 187.750 | 187.750 | | |
| TOTAL GENERAL | 20.045.082 | 20.023.427 | | 21.655 |
| Emprunts souscrits en cours d'exercice | | | | |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice | | | | |
| Emprunts, dettes contractés auprès d'associés | | | | |

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2010

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| PRODUITS A RECEVOIR | 2.100.612,53 |
| AUTRES CREANCES | 2.100.612,53 |
| 409800 FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR | 135.544,41 |
| 468700 PRODUITS A RECEVOIR TERRAIN | 67.313,81 |
| 468710 DONS A RECEVOIR | 1.792.159,18 |
| 468720 PRODUITS A RECEVOIR SIEGE | 105.595,13 |
| TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR | 2.100.612,53 |

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2010

| | |
|---|--------------|
| CHARGES A PAYER | 4.910.662,68 |
| DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH | 1.194.833,99 |
| 408000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUE | 1.194.833,99 |
| DETTES FISCALES ET SOCIALES | 2.078.421,86 |
| 428000 PERSONNEL CHARGES A PAYER | 312.487,93 |
| 428200 PERSONNEL CONGES A PAYER | 1.203.513,27 |
| 428600 PERSONNEL RTT A PAYER | 26.192,31 |
| 438000 ORGANISMES SOCIAUX | 20.362,19 |
| 438200 CHARGES SOCIALES S/ CONGES A PAYER | 434.495,62 |
| 438400 CHARGES SOCIALES S/ RTT A PAYER | 11.723,65 |
| 438600 CHARGES SOCIALES A PAYER | 4.155,82 |
| 448200 CHARGES FISCALES S/ CONGES A PAYER | 48.603,49 |
| 448300 CHARGES FISCALES S/ RTT A PAYER | 1.734,58 |
| 448600 ETAT CHARGES A PAYER | 15.153,00 |
| AUTRES DETTES | 1.634.806,83 |
| 468600 CHARGES A PAYER SIEGE | 495.605,14 |
| 468610 CHARGES A PAYER TERRAIN | 1.139.201,69 |
| INTERETS COURUS SUR DECOUVERT | 2.600,00 |
| 518100 INTERETS COURUS A PAYER | 2.600,00 |
| TOTAL DES CHARGES A PAYER | 4.910.662,68 |

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2010

| | |
|--|--------------|
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 1.937.249,02 |
| EXPLOITATION | 1.937.249,02 |
| 486000 DEPENSES SIEGE | 621.834,70 |
| 486010 DEPENSES TERRAIN | 627.453,43 |
| 486020 DEPENSES MAILING | 687.960,89 |
| PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | (187.749,52) |
| EXPLOITATION | (187.749,52) |
| 487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | (44.521,44) |
| 487110 ABONNEMENT A SERVIR | (143.228,08) |
| TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 1.749.499,50 |

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

| <i>Nature des charges</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|-------------------|-------------------|
| Dotations financières aux amortissements et provision | | |
| - Dotations aux prov.pour dépréciation des créances sur participation | 384.142 | 177.065 |
| - Dotations aux prov. pour risques et charges financières | 1.695 | 159 |
| - Dotations aux prov. pour dépréciation des V.M.P. | | |
| Intérêts et charges assimilées | | |
| - Intérêts sur emprunts | 1.141 | 359 |
| - Intérêts bancaires | 229 | 103 |
| - Perte sur créances liées à des participations | | |
| Différences négatives de change | 1.314.791 | 1.225.524 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | 5.221 |
| TOTAL | 1.701.998 | 1.408.431 |

| <i>Nature des produits</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|--|-------------------|-------------------|
| Autres intérêts et produits assimilés | | |
| - Intérêts comptes bancaires | 75.976 | 63.315 |
| - Revenus de titres de placements | | |
| - Revenus des prêts | | |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | | |
| - reprise sur provision pour risques et charges financières | | 97.724 |
| - Reprise sur provision pour dépréciation V.M.P. | | |
| - Reprise sur provision pour dépréciation immo financiere | 24.078 | |
| Différences positives de change | 1.543.054 | 725.040 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 5.652 | 42.669 |
| TOTAL | 1.648.760 | 928.748 |

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

| <i>Nature des charges</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|-------------------|-------------------|
| Sur opérations de gestion | | |
| - Financements sur exercices antérieurs | 100.107 | 130.259 |
| - Transfert soutien HIB | | |
| - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 298.221 | 726.213 |
| - Créances devenues irrécouvrables | | |
| - Charges exceptionnelles sur restructuration | | |
| Sur opérations en capital | | |
| - Valeur nette des éléments d'actifs cédés | 207.706 | 262.988 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels | 70.843 | 517.496 |
| TOTAL | 676.877 | 1.636.956 |

| <i>Nature des produits</i> | <i>31/12/2010</i> | <i>31/12/2009</i> |
|---|-------------------|-------------------|
| Sur opérations de gestion | | |
| - Financements sur exercices précédents | 58.154 | 68.093 |
| - Produits sur exercices antérieurs | | |
| - Autres produits exceptionnels sur opération de gestion | 82.934 | 111.873 |
| Sur opérations en capital | | |
| - Produits de cession d'éléments d'actifs | 148.707 | 103.925 |
| - Quote-part des subventions virée au compte de résultat | 1.378.203 | 1.577.631 |
| Reprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels | 233.388 | 382.548 |
| TOTAL | 1.901.386 | 2.244.070 |

Ventilation des Effectifs du réseau Handicap International

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par les associations.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par les associations.

| Effectif Moyen | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|---|---------------|---------------|
| Permanents Sièges : | 279,52 | 285,58 |
| Salariés Siège Handicap International | 273,98 | 281,05 |
| Expatriés affectés Siège Handicap International | 5,54 | 3,75 |
| Mis à disposition par Handicap International Belgique | | 0,78 |
| Personnel mis à Disposition à d'autres Structures : | 1,63 | 0,79 |
| Mis à disposition pour l'Espace Rhône Alpes Coopération | 0,80 | 0,79 |
| Mis à disposition pour les Associations Nationales et Bureaux Handicap International à l'Etranger | 0,83 | |
| Personnel Missions : | 296,30 | 267,10 |
| Volontaires affectés Programmes | 45,75 | 25,95 |
| Salariés affectés au programme développé en France | 33,56 | 29,68 |
| Salariés Expatriés affectés sur les Programmes à l'Etranger | 216,99 | 211,47 |
| Personnel Extérieur sur les Programmes à l'Etranger (1) | | |
| TOTAL | 577,45 | 553,47 |

(1) Personnes participant à l'activité et dont Handicap International n'est pas l'employeur (mises à disposition par des autres organisations, travailleurs indépendants...). Cette rubrique n'est plus intégrée dans le personnel des missions depuis 2005.

Ces effectifs sont calculés en équivalent temps plein.

Compte Emplois - Ressources

| EMPLOIS en milliers d'euros | Emplois de 2010 = compte de résultat (1) | Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2010 (3) | RESSOURCES en milliers d'euros | Ressources collectées sur 2010 = compte de résultat (2) | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (4) |
|--|---|--|---|---|--|
| | | | REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE | | 7 524,5 |
| 1- *MISSIONS SOCIALES | 89 720,8 | 29 116,4 | 1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC | 54 960,3 | 54 960,3 |
| 1.1. Réalisées au niveau national | 7 727,5 | 5 027,1 | 1.1. Dons et legs collectés | 46 580,3 | 46 580,3 |
| - Actions réalisées directement | 7 727,5 | | - Dons manuels non affectés | 37 104,1 | |
| - Versements à d'autres organismes agissant en France | | | - Dons manuels affectés | 7 677,2 | |
| | | | - Legs et autres libéralités non affectés | 1 718,5 | |
| | | | - Legs et autres libéralités affectés | 80,5 | |
| 1.2. Réalisées à l'étranger | 81 993,3 | 24 089,3 | 1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité publique | 8 380,0 | 8 380,0 |
| - Actions réalisées directement | 81 993,3 | | | | |
| - Versements à un organisme central ou d'autres organisations | | | | | |
| 2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 15 402,8 | 14 920,2 | 2- AUTRES FONDS PRIVES | 7 714,9 | |
| 2.1. Frais d'appel à la générosité du public | 14 421,0 | | 3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS | 55 897,5 | |
| 2.2. Charges liées à la recherche des subventions et autres | | | 4- AUTRES PRODUITS | 2 344,7 | |
| & concours publics, et des autres fonds privés | 981,8 | | 1- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT | 120 917,3 | |
| 2.3. | | | II- REPRISES DES PROVISIONS | 537,5 | |
| 3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 7 100,8 | 2 230,7 | III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS | 426,4 | |
| I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT | 112 224,4 | 46 267,4 | IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC | | -2 892,3 |
| II- DOTATIONS AUX PROVISIONS | 1 439,6 | | V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE | 0,0 | |
| III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES | 3 318,7 | | VI - TOTAL GENERAL | 121 881,2 | 52 068,0 |
| IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE | 4 898,5 | | V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public | | 422,2 |
| V - TOTAL GENERAL | 121 881,2 | | VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public | | -404,7 |
| VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | 46 284,9 | VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | | -46 284,9 |
| | | | SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE | | 13 307,6 |
| EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | | |
| Missions sociales | 862,9 | | Bénévolat | 40,9 | |
| Frais de recherche de fonds | 621,9 | | Prestations en nature | 1 547,1 | |
| Frais de fonctionnement et autres charges | 292,3 | | Dons en natures | 189,1 | |
| Total | 1 777,0 | | Total | 1 777,0 | |

2010 - COMBINAISON RESEAU HANDICAP INTERNATIONAL

Détail des valorisations par secteurs d'activités (en Euro)

| EMPLOIS - EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE | 2010 | 2009 |
|--|------------------|------------------|
| MISSIONS SOCIALES | 862.857 | 490.792 |
| Réalisées à l'étranger | 148.171 | 153.003 |
| Dépenses de mise en œuvre | 123.272 | 141.937 |
| Contribution en nature | 123.272 | 106.689 |
| Personnel bénévole | 0 | 35.248 |
| Gestion des missions à l'étranger | 24.899 | 11.066 |
| Personnel bénévole | 24.899 | 11.066 |
| Réalisées en France ou chez les A.N. | 714.686 | 337.789 |
| Contribution en nature | 7.830 | 24.081 |
| Mise à disposition de matériel/véhicules | 19.571 | 43.380 |
| Prestations gratuites | 672.519 | 226.958 |
| Personnel bénévole | 13.436 | 41.683 |
| Mise à disposition du personnel | 1.330 | 1.686 |
| FRAIS DE RECHERCHE DES FONDOS | 621.850 | 898.848 |
| Frais d'appel à la générosité publique | 621.850 | 879.066 |
| Frais de collecte des dons et parrainages | 19.687 | 47.112 |
| Prestations gratuites | 0 | 7.520 |
| Personnel bénévole | 19.687 | 39.592 |
| Frais relatifs à d'autres formes d'appel | 602.163 | 831.954 |
| Prestations gratuites | 590.818 | 820.068 |
| Mise à disposition de matériel/véhicules | 0 | 0 |
| Personnel bénévole | 11.345 | 11.886 |
| Frais de recherche de subventions publiques et privés & autres concours publics | 0 | 19.782 |
| Prestations gratuites | 0 | 19.782 |
| Mise à disposition du personnel | 0 | 0 |
| Mise à disposition de matériel/véhicules | 0 | 0 |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 292.293 | 38.344 |
| Frais d'information et de communication | 235.281 | 8.861 |
| Prestations gratuites | 228.536 | 0 |
| Personnel bénévole | 6.745 | 8.861 |
| Services généraux et charges diverses | 57.012 | 29.483 |
| Prestations gratuites | 24.131 | 465 |
| Personnel bénévole | 32.881 | 29.018 |
| TOTAL EMPLOIS | 1.777.000 | 1.427.984 |

| RESSOURCES - EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE | 2010 | 2009 |
|--|------------------|------------------|
| Contribution en nature & services | 555.077 | 501.227 |
| Contribution Organismes publics | 0 | 0 |
| Contribution Organismes privés | 1.221.923 | 926.757 |
| TOTAL RESSOURCES | 1.777.000 | 1.427.984 |

Règles et méthodes comptables d'établissement du compte d'emplois-ressources

La Fédération Handicap International est une Organisation de Solidarité Internationale créée en France, en septembre 2009, avec un statut d'association loi 1901.

Le but des actions de la Fédération

« Améliorer rapidement et durablement les conditions de vie des personnes, des communautés et des populations, en visant le niveau de bien-être le plus élevé possible.

Et dans les crises, de préserver la vie, l'intégrité et la dignité des victimes et des personnes affectées, par des secours et des solutions adaptées ».

Sa mission sociale se réalise

« En œuvrant directement auprès des populations concernées, et en leur sein, auprès des groupes vulnérables et des personnes handicapées, en coordonnant nos activités, en établissement des partenariats ou en apportant un soutien à d'autres opérateurs.

En assumant, vis-à-vis des personnes bénéficiant de nos actions, des institutions nationales et internationales, des organismes professionnels comme de l'opinion publique, notre rôle d'organisation non-gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif.

Enfin, en influant sur le comportement et la politique des acteurs et des institutions, par le dialogue, la diffusion des principes et préconisations de Handicap International, la référence aux instruments conventionnels pertinents relatifs aux Droits de l'Homme et au Droit International Humanitaire. »

Son mode d'intervention

Elle intervient aussi bien dans des contextes d'urgence, de post-urgence, de reconstruction, que de développement. Dès que cela est possible, Handicap International travaille en partenariat avec les associations locales et les autorités du pays dans lequel elle intervient.

Ses bénéficiaires

Dans près de 63 pays, Handicap International agit auprès des populations exposées aux risques de maladies, de violences ou d'accidents invalidants, aux populations vulnérables et en particulier les personnes handicapées et les personnes vivant avec des maladies chroniques invalidantes, auprès des populations réfugiées ou sinistrées et auprès des populations exposées au danger des armes, munitions et engins explosifs.

Ses valeurs

Vivre debout, devise adoptée par Handicap International, reflète une philosophie d'action basée sur la promotion et la défense de la dignité humaine. Elle s'appuie sur des valeurs professionnelles héritées à la fois des principes éthiques qui nourrissent l'action humanitaire, et de la déontologie propre aux métiers exercés par les collaborateurs de l'association.

1. Compte d'Emplois des Ressources et rubriques utilisées

Le Compte d'Emplois des Ressources (CER) combiné intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagés par le Réseau Handicap International, concernant les missions sociales réalisées à l'étranger, ainsi que ceux engagés par les antennes régionales en France. Il est établi selon la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique (décret n° 92-1011 du 17/9/92) et en conformité avec le CRC 2008-12, qui fixe la nouvelle réglementation comptable applicable au Compte d'Emplois des Ressources à compter de l'exercice 2009.

Il respecte le plan comptable applicable aux associations et fondations, qui préconise la constitution d'une provision pour charges, à hauteur des ressources dédiées aux programmes et non utilisées dans l'exercice. Cette provision matérialise ainsi l'obligation de l'association d'utiliser ces fonds conformément aux engagements pris auprès des donateurs.

Enfin, il est également en conformité avec les exigences du « Comité de la Charte de Déontologie », dont Handicap International France est membre.

Bien que cette réglementation ne concerne que l'Association Nationale France, le réseau fédéral a pris l'option de l'appliquer, également, aux comptes combinés établis sous la responsabilité de la Fédération. En effet, les comptes combinés de Handicap international sont publiés en France et communiqués notamment, aux donateurs de l'association française.

Le CER combiné est établi par l'entité fédérale française, à partir des données analytiques de chaque entité du réseau. Lorsque les méthodes comptables des sections étrangères diffèrent de la norme française, des retraitements sont alors effectués, afin de respecter la cohérence globale. C'est le cas notamment, des fonds dédiés gérés par la section belge.

2. Contenu des rubriques des Emplois

2.1. Imputation des coûts directs

Le montant de chacune des rubriques composant le Compte d'Emplois - Ressources est constitué par les coûts qui leur sont directement affectables dans la comptabilité analytique, et ceci lors de l'enregistrement des opérations en comptabilité générale.

- A cet effet, la comptabilité analytique de l'association lui permet, notamment : d'imputer toute opération à une rubrique budgétaire (ou centre de coût), aussi bien les charges que les produits. La nomenclature utilisée permet ainsi, d'identifier les différentes activités mises en œuvre par l'association, notamment les programmes sur le terrain et leurs projets,
- le rattachement de toute dépense à une ligne de financement, permettant la traçabilité de l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs des fonds institutionnels, ainsi que de toute autre ressource affectée aux différentes activités.

2.2. Affectation des coûts relatifs au personnel

Chaque rubrique intègre également les coûts des rémunérations des personnels correspondants à chaque activité : salariés aux sièges de chaque entité du réseau, expatriés (salariés et volontaires) et enfin, le personnel national recruté dans les différents pays d'intervention.

La base d'affectation, en ce qui concerne le personnel du siège, est constituée par le temps dédié à chaque activité, ceci en lien avec leurs descriptions de fonctions. Les clés de répartition ainsi déterminées sont appliquées sur le coût des salaires, incluant les charges sociales afférentes, en lien avec l'établissement de la paie.

Quant aux personnels expatriés (salariés et volontaires), l'imputation à chaque programme est réalisée sur la base des temps de missions passés sur le terrain en appliquant un coût moyen par mois de présence sur chaque programme, ceci en lien avec la gestion des contrats d'expatriation.

2.3. Répartition des frais généraux

Ces frais sont constitués par l'ensemble des charges externes à caractère général engagées par les entités du réseau Handicap International, tels que les frais des locaux, des télécommunications, des assurances à caractère général, les frais informatiques, les fournitures et consommables administratifs, ainsi que l'amortissement de son parc immobilisé.

De par leur nature, ces frais ne peuvent donc pas être imputés directement à chaque activité. C'est pourquoi, l'ensemble de ces frais est réparti entre les différentes activités (missions sociales, recherche des fonds et fonctionnement général), au prorata des temps dédiés par le personnel aux différentes activités.

Le total des frais généraux, soit 4.477 K€, est réparti comme suit :

- 1.794 K€ (soit 40,1%) sur le pilotage et services d'appui des actions sur le terrain,
- 530 K€ sur les actions d'Education au développement et la Campagne internationale contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions,
- 779 K€ (soit 17,4%) sur les activités de recherche des fonds,
- 1.374 K€ (soit 30,7%) sur les frais de fonctionnement

2.4. Les Missions sociales

2.4.1. Les emplois des missions sociales à l'étranger, soit 81.993 K€, sont constitués :

- 71.912 K€ des dépenses directes engagés sur le terrain dans la mise en œuvre,
- 8.935 K€ des frais de gestion des missions,
- 1.146 K€ des autres frais et charges exceptionnelles

Les frais de gestion des missions à l'étranger concernent :

- la direction des programmes de développement, des actions mines, ainsi que celle des actions d'urgence, dont le total s'élève à 3.278 K€,

- le recrutement des personnels expatriés, leur gestion sociale, ainsi que les frais de formation au départ et continue, pour 1.268 K€,
- la coordination technique et suivi des missions, le contrôle de gestion et les services support (comptabilité, logistique), pour un total de 4.390 K€.

Les frais et charges exceptionnelles concernant les actions à l'étranger, dont le total s'élève à 1.146 K€, sont constitués de 119 K€ de dépenses engagées dans le cadre de la fermeture des projets, et de 918 K€ de pertes de change sur les devises dues à la fluctuation du marché de changes et à la dévaluation des devises nationales. Ces pertes de change sont compensées par des gains de change (1.085 K€) : l'impact net est donc de 167 K€.

2.4.2. Les missions sociales réalisées au niveau national par les Associations Nationales du réseau, dont le total s'élève à 7.727 K€, intègrent, le magazine « Déclat, familles et handicaps », la Campagne internationale contre les mines anti-personnel et bombes à sous-munitions (BASM), les actions de sensibilisation et mobilisation du réseau Handicap International, pour les droits et l'intégration des personnes en situation de handicap, et enfin, des projets d'étude et de développement des nouvelles actions, et de capitalisation des savoirs faire.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement, en conformité avec l'objet associatif et la définition de la mission sociale du réseau Handicap International, sont classés dans les « Missions sociales ». C'est le cas, notamment, des coûts engagés par l'association dans la mobilisation du grand public, dans le cadre de la campagne contre la fabrication et l'utilisation des mines antipersonnel.

Ainsi, 2.640 K€ des coûts engagés par l'Association Nationale France dans le cadre de l'appel aux dons, mais relatifs à des actions de sensibilisation du grand public et à des campagnes publiques de pression auprès des autorités réalisées au sein de la Campagne Internationale contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM), sont imputés dans cette rubrique pour 2010.

Le total des frais engagés par le réseau au titre de cette campagne, soit 5.135 K€, est financé par des fonds publics et privés, à hauteur de 1.500 K€.

Par ailleurs, 225 K€ des frais engagés dans la sensibilisation et mobilisation du grand public, à travers des diverses actions de communication tel que des journaux et expositions, sont rattachés à la sensibilisation et mobilisation pour l'intégration des personnes handicapées. Le total des frais engagés au titre de l'éducation au développement et sensibilisation pour l'intégration des personnes handicapées, soit 1.009 K€, est financé à hauteur de 203 K€.

2.5. Les frais de recherche des fonds

Le total des frais engagés dans l'appel à la générosité publique s'élève à 14.421 K€.

Dans ce total, 12.078 K€ correspondent aux frais de collecte des dons et legs, dont 10.254 K€ concernent les frais directs des opérations de collecte (publipostage, internet, couponing pour l'essentiel), et 1.824 K€ les frais de gestion des donateurs (encaissement des dons et envoi des reçus fiscaux).

Les frais d'appel à la générosité publique, intègrent également 2.343 K€ d'autres frais de collecte, dont l'essentiel est constitué par des coûts engagés par l'Association Nationale France, pour des actions de vente des produits solidaires et des produits partagés (Kit Plio et Sac à sapin), soit 2.103 K€. L'impôt aux sociétés relatif à cette activité (239 K€), est imputé dans cette rubrique.

Enfin, 982 K€ sont engagés dans les frais d'obtention et gestion des contrats des financements institutionnels, aussi bien d'origine publique, que ceux provenant des fondations et du mécénat d'entreprise. Cette gestion est assurée par le même service dans chacune des entités du réseau, de ce fait, la dissociation de ce coût, tel que le nouveau CER l'exige, n'est pas possible.

2.6. Les frais de fonctionnement

Ils sont composés des services généraux de chaque entité du réseau tels que, la gestion du système d'information, la comptabilité, la trésorerie, l'accueil, la gestion du personnel du siège et la gestion des locaux et des équipements. Ces frais intègrent également la direction générale et les instances législatives. Leur coût s'élève à 5.868 K€.

Cette rubrique intègre également, les frais d'information grand public pour un total de 1.232 K€.

3. Les Ressources

Le total des ressources du réseau Handicap International, avant reprises des provisions et fonds dédiés reportés, s'élève à 120.917 K€.

3.1. Les ressources collectées auprès du public

Le total des ressources collectées auprès du public en 2010, s'élève à 54.960 K€ et se décompose comme suit :

- 46.580 K€ de dons, parrainages et legs collectés par le réseau Handicap International,
- 4.044 K€ issus des produits des ventes solidaires ou des produits partagés essentiellement issus de l'Association Nationale France,
- 4.336 K€ de ressources collectées auprès du public par la Fondation de France (2.059 K€) ou le Comité 12-12 en Belgique (2.235 K€) suite au tremblement de terre en Haïti, et reversées à Handicap International.

3.2. Autres fonds privés

Le total de cette rubrique, soit 7.715 K€, intègre 4.899 K€ de financements d'origine européenne et 1.255 K€ d'autres organismes privés étrangers.

Elle intègre également, 1.560 K€ provenant du mécénat d'entreprise.

3.3. Subventions et autres concours publics

Le total des concours publics affecté en produits s'élève à 55.897 K€, est composé par l'essentiel de : 29.107 K€ provenant des organismes internationaux, notamment l'Union Européenne et les Nations Unies, et 26.537 K€ des subventions publiques d'origine gouvernementale, dont 21.982 K€ obtenues par le réseau Handicap International.

Enfin, 4.556 K€ des subventions publiques ont été octroyés par d'autres gouvernements étrangers.

3.4. Le « forfait administratif » octroyé par les bailleurs institutionnels

Les bailleurs institutionnels, aussi bien publics que privés, octroient une contribution forfaitaire destinée à financer les frais de fonctionnement de l'association. A ces frais peuvent s'ajouter, ceux relatifs au pilotage et aux services support, lorsque ces coûts ne sont pas éligibles au titre des dépenses directes de mise en œuvre des actions.

Cette contribution s'élève à 3.866 K€ pour l'ensemble du réseau, et représente 6,1% du total des « autres fonds privés » et des « subventions & autres concours publics ».

Ce forfait vient financer partiellement les frais de fonctionnement dont le total s'élève à 7.101 K€.

4. Le suivi des ressources collectées auprès du public

La nouvelle présentation du CER met bien en évidence l'effet levier des fonds issus de la générosité du public sur l'obtention de financements sollicités auprès des bailleurs institutionnels. C'est la combinaison équilibrée de ces deux ressources qui permet à Handicap International de financer ses programmes à travers le monde, préserver son indépendance et pérenniser son action.

4.1. Calcul du report initial des ressources collectées auprès du public

Le report initial combiné des ressources provenant du public et non utilisées au 1^{er} janvier 2010, s'élève à 7.524 K€ ce qui représente 34% du total des réserves combinées du réseau (soit 21.938 K€).

4.2. L'utilisation des ressources provenant du grand public

Les ressources collectées auprès du public par le réseau, en 2010, s'élève à 54.960 K€. Ce montant, additionné au solde initial (soit 7.524 K€) et à la variation des fonds dédiés (-2.892 K€), constitue le total des ressources provenant du public, disponible pour financer les emplois de l'exercice, soit 59.592 K€.

L'utilisation de ces ressources, pour chacune des rubriques du CER, est calculée par différence entre le total des emplois et les autres ressources affectées (hors ressources provenant du public), sur la base de la comptabilité analytique. Le montant total utilisé s'établit ainsi à 46.285 K€.

Au 31 décembre 2010, le solde final des ressources collectées auprès du public et non utilisées, s'élève à 13.308 K€, soit une augmentation de 5.783 K€ par rapport au solde initial de l'exercice. Cette variation est en cohérence avec le résultat constaté en 2010.

4.3. La collecte, levier pour obtenir des fonds institutionnels auprès des bailleurs

Ces deux sources sont en effet interdépendantes, car les bailleurs n'accordent habituellement des financements qu'aux associations qui démontrent leur capacité de cofinancer une partie significative des projets concernés. La solidité financière d'une association est donc un gage de crédibilité, de sérieux et de viabilité. Les fonds associatifs de Handicap International se montent, fin 2010 à 28,8 M€ dont 13,3 M€ de collecte non-utilisée. Outre la nécessaire crédibilité, ils constituent une sécurité financière pour faire face aux variations de ressources, comme en 2008, et permettant ainsi de préserver les missions sociales. Ils permettent enfin d'avancer aux programmes sur le terrain la trésorerie indispensable à la mise en œuvre des actions en attendant les versements des bailleurs.

Chaque euro collecté auprès du public donne davantage de poids et d'argument à l'association pour solliciter et obtenir des fonds. Pour chaque euro investi dans la collecte, le réseau Handicap International obtient 4,3 € nets grâce à la générosité des donateurs. Et chacun des euros dépensés pour les programmes, génère à son tour 2,1 € auprès des bailleurs. A travers la collecte de fonds, l'association multiplie sa capacité à agir sur le terrain : pour 1 euro dépensé initialement pour la collecte, 5,8 € sont finalement utilisés au service des missions sociales de l'association.

5. Valorisations des apports en nature et gratuités

Les valorisations des contributions en nature et des apports des bénévoles dont l'association a bénéficié en 2010, sont intégrées en pied du Compte de Résultat en comptabilité générale et du Compte d'Emplois des Ressources.

Le total des valorisations pour 2010 s'élève à 1.777 K€, contre 1.428 K€ en 2009.

Elles concernent pour 622 K€ les frais de recherche des fonds, principalement les campagnes médias des ventes des produits partagés, ainsi que les emplacements d'affichage relatifs à la campagne annuelle, 863 K€ les missions sociales à l'étranger et le solde, les frais de fonctionnement.

**Evolution des emplois
et des ressources**

Evolution des emplois

en milliers d'euros

| EMPLOIS | 2010 | 2009 |
|--|------------------|-----------------|
| MISSIONS SOCIALES | 89.720,8 | 75.345,0 |
| Réalisées à l'étranger | 80.847,1 | 66.135,1 |
| Dépenses de mise en œuvre | 71.912,1 | 57.967,1 |
| Investissements | 2.497,5 | 2.812,3 |
| Achats des consommables et fournitures | 11.087,7 | 7.431,0 |
| Autres frais et charges externes | 19.446,5 | 15.165,7 |
| Impôts et taxes | 389,3 | 292,3 |
| Frais de personnel | 28.238,1 | 23.082,0 |
| Partenariat et autres charges de gestion | 9.719,0 | 8.848,1 |
| Divers frais de mise en œuvre | 533,9 | 335,8 |
| Gestion des missions à l'étranger | 8.935,0 | 8.168,0 |
| Pilotage des programmes | 3.277,5 | 2.785,7 |
| Gestion des ressources humaines expatriés | 1.267,5 | 1.315,4 |
| Coordinations des ressources techniques et services d'appui | 4.390,0 | 4.066,9 |
| Réalisées au niveau national | 7.727,5 | 7.739,6 |
| Programme France | 0,0 | 249,1 |
| Journal "Déclic, familles et Handicaps" | 751,0 | 718,0 |
| Campagne Internationale pour interdire les Mines et les BASM | 5.135,5 | 4.428,9 |
| Education / sensibilisation aux droits des personnes handicapées | 1.008,7 | 1.379,0 |
| Autres activités programmes du siège | 832,2 | 964,6 |
| Programmes sous mandat HIB | 0,0 | 0,0 |
| Autres frais et charges exceptionnelles des programmes | 1.146,2 | 1.470,2 |
| FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS | 15.402,8 | 14.048,9 |
| Frais d'appel à la générosité publique | 14.421,0 | 13.135,3 |
| Frais de collecte des dons et parrainages | 12.077,9 | 10.780,4 |
| Frais de prospection et fidélisation | 10.253,7 | 9.063,7 |
| Frais de gestion des donateurs et parrains | 1.824,1 | 1.716,7 |
| Frais relatifs à d'autres formes d'appel | 2.343,1 | 2.354,9 |
| Produits partages et Ventes artisanat | 2.312,1 | 2.324,7 |
| Autres formes d'appel | 31,0 | 30,1 |
| Frais de recherche de subventions publiques et privés & autres concours publics | 981,8 | 913,6 |
| FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 7.100,8 | 7.092,1 |
| Frais d'information et de communication | 1.232,4 | 1.115,4 |
| Services généraux et charges diverses | 5.868,4 | 5.976,7 |
| TOTAL D'EMPLOIS DE L'EXERCICE | 112.224,4 | 96.485,9 |
| Dotations aux provisions | 1.439,6 | 1.114,4 |
| Engagements à réaliser sur ressources affectées | 3.318,7 | 426,4 |
| TOTAL DES EMPLOIS | 116.982,7 | 98.026,7 |

Evolution des ressources

en milliers d'euros

| RESSOURCES | 2010 | 2009 |
|---|------------------|------------------|
| RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC | 54.960,3 | 45.434,5 |
| Dons et legs collectés | 46.580,3 | 41.414,9 |
| Dons manuels non affectés | 37.104,1 | 33.141,5 |
| Dons manuels et parrainages affectés | 7.677,2 | 6.696,8 |
| Legs et autres libéralités non affectés | 1.718,5 | 1.384,3 |
| Legs et autres libéralités affectés | 80,5 | 192,3 |
| Autres produits liés à l'appel à la générosité du public | 8.380,0 | 4.019,5 |
| Produits des ventes et produits partages | 4.043,6 | 3.963,4 |
| Autres produits liés à l'appel à la générosité publique | 4.336,4 | 56,2 |
| Dons collectés à l'étranger | 0,0 | 0,0 |
| AUTRES FONDS PRIVES | 7.714,9 | 6.583,6 |
| Organismes privés européens | 4.441,1 | 1.946,3 |
| Autres organismes privés | 1.064,3 | 3.122,7 |
| Mécénats d'entreprise | 1.560,4 | 952,5 |
| Autres produits d'origine privée | 649,1 | 562,0 |
| SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS | 55.897,5 | 44.780,7 |
| Organismes Internationaux | 29.107,2 | 20.252,6 |
| C.E.E. | 18.886,6 | 13.055,5 |
| Nations Unies | 9.783,4 | 6.182,6 |
| Organismes internationaux "sections" | 116,7 | 0,0 |
| Autres financements internationaux | 320,6 | 1.014,4 |
| Organismes nationaux | 26.537,5 | 24.309,6 |
| Organismes publics nationaux | 21.981,8 | 18.956,0 |
| Organismes publics étrangers | 4.555,7 | 5.353,5 |
| Subventions d'exploitation | 185,8 | 125,6 |
| Financements en nature | 0,0 | 0,0 |
| Financements exercice antérieur | 67,0 | 93,0 |
| AUTRES PRODUITS | 2.344,7 | 1.395,2 |
| Produits financiers | 1.622,6 | 780,3 |
| Autres produits de gestion | 722,1 | 615,0 |
| TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE | 120.917,3 | 98.193,9 |
| Reprises des provisions | 537,5 | 1.110,2 |
| Fonds dédiés reportés depuis l'exercice précédent | 426,4 | 1.626,9 |
| TOTAL DES RESSOURCES | 121.881,2 | 100.931,0 |

**Suivi des fonds de la
générosité du public**

| Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur | 2009 | 2010 | Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur | 2009 | 2010 |
|--|-----------------|-----------------|--|------------------|------------------|
| | | | REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE | 4 809,8 | 7 524,5 |
| 1- *MISSIONS SOCIALES | 27 923,8 | 29 116,4 | 1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC | 45 434,5 | 54 960,3 |
| 1.1. Réalisées en France | 4 718,0 | 5 027,1 | 1.1. Dons et legs collectés | 41 414,9 | 46 580,3 |
| 1.2. Réalisées à l'étranger | 23 205,8 | 24 089,3 | 1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité publique | 4 019,5 | 8 380,0 |
| 2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS | 13 724,9 | 14 920,2 | | | |
| 3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 2 519,0 | 2 230,7 | IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC | 1 200,5 | -2 892,3 |
| I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE | 44 167,7 | 46 267,4 | I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE | 46 635,0 | 52 068,0 |
| V- Part des acquisitions d'immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public | 288,8 | 422,2 | | | |
| VI- Moins dotations aux amortissements | -536,2 | -404,7 | VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | -43 920,3 | -46 284,9 |
| VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public | 43 920,3 | 46 284,9 | SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE | 7 524,5 | 13 307,6 |